

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DE VILLE-MARIE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	68
Établissement	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Adresse	37, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE SUD
Région	Abitibi-Témiscamingue	Ville	Ville-Marie

Informations sur la visite

Date de la visite	18 juillet 2023	Reddition de comptes 1	18 avril 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	18 janvier 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Aucun mécanisme structuré n'est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches. 	En cours

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie au personnel et aux bénévoles. Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu. 	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer que le personnel respecte l'intimité du résident.	<ul style="list-style-type: none"> Certains membres du personnel ne respectent pas l'intimité du résident. 	Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. • La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. 	Histoire de vie: réalisé PAB accompagnateur: en cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. 	Réalisé

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	<ul style="list-style-type: none"> • Le rythme du résident n'est pas respecté. 	Réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer de l'entretien des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	<ul style="list-style-type: none"> • Les lieux ne sont pas bien entretenus. 	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas suffisamment variées et ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents et que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de bénévoles sont engagés envers les résidents et très peu de moyens sont mis en place afin d'en assurer le recrutement. • Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. 	En cours